

CARTE D'IDENTITE DU GROUPE

Groupe : **12 exploitations**

Structure : **Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne**

Année de constitution : **2011**

Productions principales : **Pomme**

Spécificités du groupe : **vergers adhérents d'organisations de producteurs**

Lycée partenaire : **Lycée agricole de Capou**

Partenariats locaux : **GIEE ArboNovateur, CEFEL**



LE REGARD DE L'INGENIEUR RESEAU

Anne DEWAILLY
anne.dewailly@agri82.fr



« Dans le premier département français producteur de pomme, le groupe DEPHY « ArboNovateur 82 » est représentatif des exploitations spécialisées pomme à destination de l'export. C'est un groupe motivé par le besoin d'échanger et la volonté de faire évoluer leurs méthodes culturales vers une économie des intrants.

En matière d'IFT, la principale problématique du groupe est la tavelure. Le groupe est constitué de producteurs performants, motivés par la recherche et les essais de nouvelles techniques innovantes, comme les bâches anti-pluie.

Avec le partenariat du GIEE ArboNovateur, les producteurs s'inscrivent dans une recherche de triple performance, au travers de la gestion optimisée de l'irrigation et de la fertilisation. »

PROJET COLLECTIF DU GROUPE

La réduction des fongicides contre la tavelure

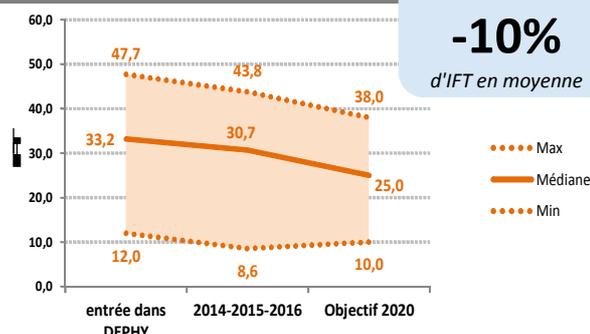
Principales thématiques du projet collectif

1. Conversion/Plantation de pommiers résistant tavelure et conduits en Agriculture Biologique
2. Expérimentation de nouvelles techniques : bâches anti-pluie contre la tavelure, pulvérisation fixe...
3. Raisonnement de la lutte chimique

Autres thématiques travaillées par le groupe et pistes innovantes explorées

1. Alternatives au désherbage chimique
2. Substitution par produits de biocontrôle
2. Aménagements pour favoriser la biodiversité

OBJECTIFS IFT



POURQUOI ACCOMPAGNER UN GROUPE DEPHY ?

« Le Réseau DEPHY est un groupe de producteurs pionniers dans l'innovation. Ils sont volontaires et prennent des risques dans les changements qu'ils pratiquent. En tant que Chambre d'Agriculture, notre rôle est de les accompagner pour limiter ces risques, de capitaliser les résultats et de les diffuser pour en faire profiter aux autres agriculteurs. »

Jean-Paul RIVIERE, PRESIDENT de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne

Méthode de calcul de l'IFT : Dose homologuée la plus faible